

## **Pour le droit des pays d'étiqueter les aliments OGM**

**Ottawa, Montréal et Québec, le 30 avril 2010** - Une coalition réunissant un large éventail d'associations de consommateurs, d'agriculteurs et de groupes environnementaux et de femmes interpelle la ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, pour que le Canada cesse de s'aligner sur les positions américaines dans le cadre de négociations internationales sur l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés. Les manoeuvres conjointes des États-Unis et du Canada pourraient compromettre le droit des pays d'imposer l'étiquetage des OGM.

Sous l'égide des Nations Unies, la Commission du Codex alimentarius, qui se réunit à Québec du 3 au 7 mai, tentera à nouveau de s'entendre sur des recommandations pour l'étiquetage des aliments OGM. L'adoption d'un texte du Codex sur les OGM permettrait aux pays qui choisissent de rendre cet étiquetage obligatoire de mettre leur réglementation à l'abri d'éventuelles poursuites en vertu des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Bien que le Canada n'ait pas encore pris de position officielle, il a, par le passé, pris des positions proches de celles des États-Unis pour tenter de nuire à l'avancement des discussions et tout indique qu'il fera de même cette fois-ci.

Ces manoeuvres dilatoires sont inacceptables, d'autant que le Canada et les États-Unis s'appuient sur des arguments mensongers, tels que l'absence de différence entre un aliment OGM et un aliment non-OGM, ou encore, la supposée impossibilité de vérifier l'absence ou la présence d'un OGM dans les aliments. Ils sont parmi les derniers pays au sein du Codex à persister dans la mauvaise foi et l'intransigeance sur la question des OGM.

Les groupes exigent de la ministre qu'elle donne instructions pour que le Canada adopte une position qui permette d'inscrire explicitement aux normes du Codex le droit, pour tous les pays qui le souhaitent, d'adopter des règles d'étiquetage des OGM.

Les citoyens sont invités à participer à une campagne de lettre par Internet, à l'adresse <http://consommateur.qc.ca/codex>.

**-30-**

Note aux médias : Ariane Chenard et Charles Tanguay, de l'Union des consommateurs, seront membres de la délégation canadienne à Québec à titre d'observateurs.

Pour information:

Lucy Sharratt, CBAN - 613 241-2267 poste 6

Charles Tanguay, Union des consommateurs - 514 521-6820 poste 257

Benoît Girouard, Union paysanne - 450 495-1910

Éric Darier, Greenpeace - 514 933-0021

Michel Bélanger, Nature Québec - 514 844-3037

Hélène Cornellier, Afeas - 514 791-9023

Stéphane Groleau, AmiEs de la Terre de Québec - 418 524-2744

André Nault, AmiEs de la Terre de l'Estrie - 819 562-4413

Richard Favreau, Avenue Bio de l'Est - 418 736-5947

François Décary-Gilardeau, Option consommateurs - 514 598-0620 poste 227

Éric Ferland, Projet Écosphère - 450 538-5005

Denis Falardeau, ACEF de Québec - 418 522-1568 ou 418 999-0925.